

# Les aidants naturels au Canada – Renseignements et ressources

Quand on devient aidant naturel, on peut se sentir dérouté et dépassé lorsque, ayant besoin d'aide, on tente de trouver des services complémentaires destinés à l'être cher. Bon nombre de gens ignorent quels services sont offerts et où s'adresser pour s'en prévaloir. Heureusement, les choix sont multiples.

## Votre point de départ

- Si vous bénéficiez d'avantages sociaux, adressez-vous d'abord à votre service des ressources humaines. Il se peut que vous ayez accès à des services de soutien pour vous orienter.
- Vous pouvez aussi embaucher un gestionnaire de soins aux personnes âgées, qui vous aidera à organiser les soins.
- À l'intention des aidants naturels qui souhaitent s'organiser eux-mêmes, BMO Groupe financier a préparé cette liste de ressources pour leur faciliter la vie et leur épargner du temps.

## Conseils pour l'utilisation du présent guide

Si vous consultez la version électronique de ce guide et que vous êtes branché à Internet, cliquez simplement sur les liens pour afficher les sites qui vous intéressent.

Si vous consultez la version imprimée du guide, vous pouvez entrer le lien dans la barre d'adresse de votre navigateur.

Si vous ou un être cher envisagez un déménagement dans une résidence qui assure des services d'entretien et des soins de santé, ou si vous cherchez de l'aide afin de pouvoir demeurer dans le confort de votre foyer sans mettre votre sécurité en péril, vous pourriez avoir du mal à trouver les renseignements nécessaires. Les gouvernements, les organismes communautaires et les entreprises assurent des services variés à des personnes de tous âges. Ces services peuvent être dispensés à la maison, dans la collectivité ou dans une résidence (centre de soins de longue durée, maison de retraite ou logement supervisé). Vous trouverez ici une brève description des types de soutien les plus demandés, ainsi que des listes de sites Web à consulter et de numéros de téléphone à composer pour mieux vous renseigner.

L'information et les ressources varient énormément selon les provinces et territoires. Les renseignements que nous avons réunis concernent les services dont les aînés ont le plus souvent besoin. Nous vous avons préparé le terrain en répertoriant bon nombre de ressources; ainsi, vous n'aurez pas à chercher vous-même des renseignements parfois difficiles à trouver. Nous espérons que ce document vous sera utile. Certaines provinces et certains territoires ne donnent qu'une information élémentaire, alors que d'autres fournissent une abondance de renseignements et de ressources.

## Contenu du guide

- **Soins pour personnes âgées au Canada**
  - Soins à domicile
  - Logements supervisés ou aide à la vie autonome
  - Maisons de retraite
  - Centres d’hébergement et de soins de longue durée
  
- **Ressources complémentaires pour personnes âgées**
  - Appareils et accessoires fonctionnels
  - Évaluation de la capacité de conduire
  - Soutien affectif pour les aidants et ressources communautaires relatives aux soins
  - Gestionnaires de soins aux personnes âgées
  - Problèmes de santé
  - Adaptation du domicile
  - Ressources juridiques
  - Soins palliatifs
  
- **Ressources financières additionnelles**

## Soins pour personnes âgées au Canada

### Soins à domicile

Les soins à domicile sont destinés aux personnes qui ont besoin d'aide pour leur hygiène personnelle et les tâches ménagères, ou qui doivent recevoir chez eux les soins de professionnels de la santé pour vivre dans le confort et la sécurité. Il en existe une vaste panoplie : ils vont des soins infirmiers à la physiothérapie et à d'autres soins spécialisés, en passant par des services d'ordre général, comme la préparation des repas, la lessive et le ménage. Toutes les provinces et tous les territoires assurent ces services, souvent recommandés d'abord par un médecin.

### Les coûts

Certaines provinces prévoient un tarif quotidien pour ces services, établi en fonction du revenu de l'intéressé; d'autres déterminent son admissibilité uniquement en fonction de son degré d'autonomie à la maison. Si vous êtes admissible à des services financés par l'État, l'organisation et les frais sont assumés par ce dernier. Les personnes non admissibles à ces services doivent les payer elles-mêmes ou par l'entremise d'une assurance pour soins de longue durée. Le coût de chaque visite varie selon les régions, mais, lorsqu'il s'agit de soins infirmiers, il se situe généralement entre 30 \$ et 50 \$. Les soins personnels peuvent quant à eux coûter entre 11 \$ et 30 \$ l'heure, d'après le type de service reçu. Outre les soins à domicile, les gouvernements provinciaux et territoriaux offrent toute une gamme d'accessoires fonctionnels essentiels aux personnes âgées qui demeurent chez elles. On trouvera ci-dessous une liste de sites Web.

#### Alberta

[www.health.alberta.ca/services/home-care.html](http://www.health.alberta.ca/services/home-care.html)

#### Colombie-Britannique

[www.health.gov.bc.ca/hcc/index.html](http://www.health.gov.bc.ca/hcc/index.html)

#### Île-du-Prince-Édouard

[www.gov.pe.ca/health/index.php3?number=1020609&lang=E](http://www.gov.pe.ca/health/index.php3?number=1020609&lang=E)

(en anglais seulement)

#### Manitoba

[www.gov.mb.ca/health/homecare/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/health/homecare/index.fr.html)

#### Nouveau-Brunswick

[www.gnb.ca/0051/0384/index-f.asp](http://www.gnb.ca/0051/0384/index-f.asp)

#### Nouvelle-Écosse

[www.gov.ns.ca/health/ccs/homecare.asp](http://www.gov.ns.ca/health/ccs/homecare.asp) (en anglais seulement)

## **Nunavut**

[www.gov.nu.ca/health/promo.shtml#HomeCommunityCare](http://www.gov.nu.ca/health/promo.shtml#HomeCommunityCare)  
(en anglais seulement)

## **Ontario**

[www.ccac-ont.ca/Content.aspx?LanguageID=2](http://www.ccac-ont.ca/Content.aspx?LanguageID=2)

## **Québec**

Français : [www.msss.gouv.qc.ca/reseau/rls/](http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/rls/)  
Anglais [www.msss.gouv.qc.ca/en/reseau/lsn.php](http://www.msss.gouv.qc.ca/en/reseau/lsn.php)

## **Saskatchewan**

[www.health.gov.sk.ca/home-care/](http://www.health.gov.sk.ca/home-care/) (en anglais seulement)

## **Terre-Neuve-et-Labrador**

Envoyez un courriel à [info@gov.nl.ca](mailto:info@gov.nl.ca) pour obtenir les coordonnées des services de santé et d'action communautaire et des services intégrés de santé de votre région.

## **Territoires du Nord-Ouest**

[www.hlthss.gov.nt.ca/french/publications/brochures\\_and\\_fact\\_sheets.asp](http://www.hlthss.gov.nt.ca/french/publications/brochures_and_fact_sheets.asp)

## **Yukon**

[www.hss.gov.yk.ca/programs/continuing/homecare/](http://www.hss.gov.yk.ca/programs/continuing/homecare/) (en anglais seulement)

## **Logements supervisés ou aide à la vie autonome**

Le logement supervisé et l'aide à la vie autonome conviennent aux personnes qui ont un besoin minime ou modéré de soins pour vivre de façon autonome. Les modalités et la terminologie varient d'une province à l'autre, mais l'aide à la vie autonome n'est généralement pas subventionnée, alors que le logement supervisé peut l'être. Dans les deux cas, il s'agit d'un logement indépendant au sein d'un immeuble résidentiel, avec un ensemble prédéfini de services de soutien, et la possibilité de payer pour des services supplémentaires. Il peut s'agir de services de traiteur, d'aide ménagère et de soins personnels.

## Les coûts

Le loyer dépend du marché pour ce genre de logement et il varie selon l'endroit. Pour les personnes à faible revenu, il peut arriver que l'État subventionne le logement supervisé, de sorte que le locataire paie seulement de 30 à 50 % de son revenu mensuel brut. Une liste de sites Web figure ci-dessous.

### Alberta

[www.albertahealthservices.ca/services.htm](http://www.albertahealthservices.ca/services.htm) (en anglais seulement)

### Île-du-Prince-Édouard

[www.gov.pe.ca/health/index.php3?number=1020609&lang=E](http://www.gov.pe.ca/health/index.php3?number=1020609&lang=E)  
(en anglais seulement)

### Manitoba

[www.gov.mb.ca/health/aginginplace/docs/aip.fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/health/aginginplace/docs/aip.fr.pdf)

### Nouveau-Brunswick

[app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/Pub/EServices/ListServiceDetailsFr.asp?ServiceID1=10115&ReportType1=ALL](http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/Pub/EServices/ListServiceDetailsFr.asp?ServiceID1=10115&ReportType1=ALL)

### Nouvelle-Écosse

[www.gov.ns.ca/health/fls/](http://www.gov.ns.ca/health/fls/)

### Nunavut

[www.gov.nu.ca/health/promo.shtml#HomeCommunityCare](http://www.gov.nu.ca/health/promo.shtml#HomeCommunityCare)  
(en anglais seulement)

### Ontario

[www.ccac-ont.ca/Content.aspx?LanguageID=2](http://www.ccac-ont.ca/Content.aspx?LanguageID=2)

### Québec

Français : [www.msss.gouv.qc.ca/reseau/rls/](http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/rls/)  
Anglais : [www.msss.gouv.qc.ca/en/reseau/lsn.php](http://www.msss.gouv.qc.ca/en/reseau/lsn.php)

### Saskatchewan

[www.health.gov.sk.ca/continuing-care](http://www.health.gov.sk.ca/continuing-care) (en anglais seulement)

### Terre-Neuve-et-Labrador

[www.healthy.nl.ca/home.html](http://www.healthy.nl.ca/home.html) (en anglais seulement)

### Territoires du Nord-Ouest

L'ouverture d'un nouveau complexe de logements supervisés est prévue à Hay River. Pour obtenir des détails sur les services aux aînés dans votre région, composez le 1 800 661-0878.

### Yukon

[www.hss.gov.yk.ca/programs/continuing/](http://www.hss.gov.yk.ca/programs/continuing/)

## Maisons de retraite

Les maisons de retraite sont conçues pour les gens qui ont peu ou modérément besoin de soins. On y trouve un éventail complet de services, y compris pour l'hygiène quotidienne, l'habillement, les repas, la lessive, les soins personnels et la prise de médicaments, de même que des programmes d'activités sociales et de loisirs.

### Les coûts

Comme les séjours en maison de retraite ne sont pas subventionnés, le coût du loyer et des soins doit être entièrement assumé par l'intéressé. Ce coût varie selon les services et le type d'hébergement. Pour une chambre privée, il se situe environ entre 1 500 \$ et 5 000 \$ par mois. Il est possible de payer pour des services supplémentaires ou plus étendus. Les maisons de retraite sont accessibles à tous. Il n'est pas nécessaire de fournir une évaluation médicale précisant la nature des soins à recevoir. Une maison de retraite peut toutefois évaluer les besoins d'un client éventuel, afin de s'assurer qu'elle sera en mesure de combler ces besoins comme il se doit. Vous trouverez ci-après une liste de ressources offrant une information plus détaillée sur les maisons de retraite.

[www.aines.gc.ca](http://www.aines.gc.ca)

Ce site contient des détails sur les services de soins offerts en établissement dans votre province. Dans le site, cliquez sur « Établissements de soins », puis choisissez le type d'établissement ou de soins désiré.

[wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp](http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp)

Ce site vous propose une information simple et pratique permettant de consulter l'inventaire des résidences pour personnes âgées au Québec. Il vous permet de trouver facilement des résidences qui correspondent le plus à vos besoins.

[www.reseauhebergementquebec.org/](http://www.reseauhebergementquebec.org/)

Assistance et conseils gratuits en matière d'hébergement en résidence privée.

[www.retirementresidences.com](http://www.retirementresidences.com)

Liste en ligne de tous les types de résidences pour aînés (en anglais seulement).

[www.senioropolis.com](http://www.senioropolis.com)

Cherchez en ligne (en anglais seulement) ou dans la publication portant sur les maisons de retraite partout au Canada, intitulée *The Comprehensive Guide to Retirement Living*.

### Liste de vérification relative aux soins prodigués en résidence de BMO Groupe financier –

Nous avons mis au point une liste de vérification relative aux soins prodigués en résidence, qui pourra vous servir à évaluer les services que vous envisagez d'utiliser.

[www.bmonesbittburns.com/retraiteavotreimage/caringforfamily.asp](http://www.bmonesbittburns.com/retraiteavotreimage/caringforfamily.asp)

## Centres d'hébergement et de soins de longue durée (ou foyers de soins spéciaux)

Les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sont prévus pour les personnes ayant besoin de nombreux soins, qui ne peuvent être prodigués à domicile ou dans la collectivité. Outre l'hébergement, les services incluent les soins personnels, les soins de surveillance, les repas et les soins médicaux. Les tarifs quotidiens ou mensuels sont établis par l'État, et l'hébergement se fait en chambre commune, à deux lits ou individuelle.

### Les coûts

Les résidents paient pour l'hébergement, et l'État se charge des services et des soins de santé. Le prix de l'hébergement en chambre commune étant fonction du revenu, il peut être réduit. Pour être admis dans un CHSLD, il faut s'adresser aux autorités sanitaires de la région ou à un centre d'accès aux soins communautaires. L'ordre d'admission des candidats est fondé sur leurs besoins. Adressez-vous aux autorités gouvernementales de votre région pour obtenir plus de détails et savoir si vous êtes admissible aux services financés par l'État ou à des subventions pour des services particuliers.

### Alberta

[www.seniors.alberta.ca/housing/lcure/](http://www.seniors.alberta.ca/housing/lcure/) (en anglais seulement)

### Colombie-Britannique

[www.bchousing.org/resources/Programs/SSH/SSH\\_Brochure.pdf](http://www.bchousing.org/resources/Programs/SSH/SSH_Brochure.pdf)  
(en anglais seulement)

### Île-du-Prince-Édouard

[www.gov.pe.ca/health/index.php3?number=1020341&lang=E](http://www.gov.pe.ca/health/index.php3?number=1020341&lang=E)  
(en anglais seulement)

### Manitoba

[www.gov.mb.ca/shas/publications/seniors\\_guide\\_08\\_09.pdf](http://www.gov.mb.ca/shas/publications/seniors_guide_08_09.pdf)  
(en anglais seulement)  
(Cliquez sur le lien ci-dessus et allez à la section « Housing », à la page 24.)

### Nouvelle-Écosse

[www.gov.ns.ca/health/ccs/directories\\_facilities.asp](http://www.gov.ns.ca/health/ccs/directories_facilities.asp) (en anglais seulement)

### Nunavut

[www.gov.nu.ca/health/promo.shtml#HomeCommunityCare](http://www.gov.nu.ca/health/promo.shtml#HomeCommunityCare)  
(en anglais seulement)

### Ontario

<http://www.ccac-ont.ca/Home.aspx?LanguageID=2>

## Québec

Français : [www.msss.gouv.qc.ca/reseau/rls/](http://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/rls/)

Anglais : [www.msss.gouv.qc.ca/en/reseau/lrn.php](http://www.msss.gouv.qc.ca/en/reseau/lrn.php)

## Saskatchewan

[www.health.gov.sk.ca/continuing-care](http://www.health.gov.sk.ca/continuing-care) (en anglais seulement)

## Terre-Neuve-et-Labrador

[www.healthy.nl.ca/hlfacilities.html](http://www.healthy.nl.ca/hlfacilities.html) (en anglais seulement)

## Territoires du Nord-Ouest

[www.hlthss.gov.nt.ca/french/publications/pubresult.asp?ID=2](http://www.hlthss.gov.nt.ca/french/publications/pubresult.asp?ID=2)

Voir les numéros de téléphone des services régionaux sur la dernière page.

## Yukon

[www.hss.gov.yk.ca/programs/continuing/](http://www.hss.gov.yk.ca/programs/continuing/)

## Nursing Home Ratings

[www.nursinghomeratings.ca](http://www.nursinghomeratings.ca) (en anglais seulement)

Nursing Homes Ratings Inc. est un site Web national exhaustif conçu pour vous aider à trouver un établissement qui convient à votre être cher. Vous pouvez y lire des évaluations des ces établissements et les commentaires de personnes qui leur ont confié un être cher.

## Ressources complémentaires pour personnes âgées

### Appareils et accessoires fonctionnels

Les appareils et accessoires fonctionnels sont conçus pour faciliter les activités quotidiennes à la maison, au travail ou dans les loisirs. Il peut s'agir de matériel médical, d'aides à la mobilité, de matériel informatisé, d'outils pratiques ou de gadgets adaptés à tous les goûts et aux besoins de toutes sortes (p. ex., barres d'appui, cannes, marchettes et fauteuils roulants). Pour afficher une liste d'appareils et d'accessoires fonctionnels, consultez le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada, à l'adresse :

[www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/life-vie/seniors-aines\\_ad-af-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/life-vie/seniors-aines_ad-af-fra.php)

Certaines provinces et certains territoires se sont dotés de programmes grâce auxquels les aînés ou les handicapés peuvent acheter les appareils et accessoires dont ils ont besoin à un prix abordable; les autorités peuvent même parfois les aider à obtenir un prêt bancaire à cette fin. La liste des instances provinciales ou territoriales à contacter figure dans le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada, à l'adresse ci-dessus.

Il se peut que des organismes communautaires ou sans but lucratif, comme la Fondation canadienne du Kiwanis, les Centres du Rotary, le Club Lions ou la Légion royale canadienne, aident et conseillent quiconque désire se procurer des appareils et accessoires fonctionnels. Par ailleurs, des amis et des membres de votre famille pourraient souhaiter contribuer, suivant leurs moyens, au paiement, ou vous aider à trouver les accessoires ou à remplir les formulaires nécessaires.

Anciens Combattants Canada (ACC) offre toute une panoplie de programmes et de services aux anciens combattants et à d'autres clients admissibles. Le programme de soins de santé, Aides à la vie quotidienne, prête main-forte aux personnes qui doivent se procurer des accessoires (prothèses, orthèses, marchettes, cannes, fauteuils roulants, etc.).

Pour en savoir plus sur les programmes, les services et le financement offerts par ACC, communiquez avec le bureau de votre région (consultez les pages bleues de votre bottin téléphonique, sous Gouvernement du Canada). Si vous avez accès à Internet, vous pouvez consulter le site d'ACC, à l'adresse :

[www.vac-acc.gc.ca](http://www.vac-acc.gc.ca)

## Évaluation de la capacité de conduire

L'évolution des capacités cognitives et physiques peut rendre la conduite dangereuse. Si vous doutez de vos propres capacités ou de celles d'un proche, une évaluation de la capacité de conduire un véhicule est à envisager.

[www.driveable.com](http://www.driveable.com)

Une entreprise née à l'Université de l'Alberta, DriveABLE™, a pour mission de proposer des pratiques fondées sur l'expérience clinique afin de reconnaître les chauffeurs inaptes pour raison de santé (en anglais seulement).

## Soutien affectif aux aidants et ressources communautaires relatives aux soins

Les personnes qui prodiguent des soins à des parents âgés ont souvent besoin de renseignements et de soutien affectif. Voici deux excellentes ressources à cet égard :

[www.caregiver-connect.ca/fr-fr/pages/home.aspx](http://www.caregiver-connect.ca/fr-fr/pages/home.aspx)

Ce portail Web donne aux aidants canadiens accès aux renseignements et aux ressources dont ils ont besoin et les met en contact les uns avec les autres.

[www.aines.gc.ca](http://www.aines.gc.ca)

Aînés Canada est un site Web du gouvernement qui vise l'amélioration des services et des renseignements sur une variété de sujets. L'information destinée aux aidants se trouve dans le menu de gauche.

## Gestionnaires de soins aux personnes âgées

Un gestionnaire de soins aux personnes âgées peut vous aider à évaluer les besoins d'un être cher, à organiser les services et à trouver du soutien pour la famille. C'est le client qui assume les honoraires du gestionnaire.

[www.caremanager.org](http://www.caremanager.org)

Cliquez sur « Find a Care Manager » et lancez la recherche à partir d'un code postal. La recherche peut se faire au Canada et aux États-Unis (en anglais seulement).

## Problèmes de santé

Les sites Web ci-dessous sont utiles pour trouver des renseignements et du soutien relatifs à des problèmes de santé précis.

### Site Web des Infirmières de l'Ordre de Victoria (VON)

[www.caregiver-connect.ca/fr-fr/pages/home.aspx](http://www.caregiver-connect.ca/fr-fr/pages/home.aspx)

### Agence de la santé publique du Canada

[www.phac-aspc.gc.ca/](http://www.phac-aspc.gc.ca/)

### Société Alzheimer du Canada

[www.alzheimer.ca](http://www.alzheimer.ca)

### Société canadienne du cancer

[www.cancer.ca](http://www.cancer.ca)

### Association canadienne du diabète

[www.diabetes.ca](http://www.diabetes.ca) (en anglais seulement)

Français : [www.diabete.qc.ca](http://www.diabete.qc.ca)

### Fondation des maladies du cœur

[www.heartandstroke.ca](http://www.heartandstroke.ca)

## Adaptation du domicile

[www.cmhc.ca](http://www.cmhc.ca)

Ce site Web contient des renseignements sur l'aide financière dont peuvent se prévaloir les gens afin de rendre leur domicile plus sûr et plus accessible et de continuer à vivre chez eux malgré leur âge ou leur handicap.

## Ressources juridiques

Les familles qui ont besoin de renseignements ou d'aide juridique trouveront bon nombre de ressources précieuses à l'adresse :

[www.caregiver-connect.ca/fr-fr/pages/home.aspx](http://www.caregiver-connect.ca/fr-fr/pages/home.aspx)

Les ressources juridiques à l'échelle provinciale se trouvent à la rubrique « Ressources juridiques provinciales », où sont représentées la plupart des provinces.

## Soins palliatifs

Les soins palliatifs sont d'ordre physique, psychologique, spirituel et pratique. Ils sont destinés aux gens dont la vie arrive à son terme, ainsi qu'à leurs proches.

[www.caregiver-connect.ca/fr-fr/pages/home.aspx](http://www.caregiver-connect.ca/fr-fr/pages/home.aspx)

Les ressources concernant les soins palliatifs se trouvent à la rubrique « Transitions dans les soins ».

## Ressources financières additionnelles

### Régime de pensions du Canada (RPC)

Il s'agit d'une rente mensuelle imposable versée aux cotisants retraités.

Numéro de téléphone : 1 800 277-9914

[www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/rpc/retraite/pensionscanada.shtml](http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/rpc/retraite/pensionscanada.shtml)

### Régime des rentes du Québec

[www.rrq.gouv.qc.ca/fr/](http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/)

### Programme de la sécurité de la vieillesse (SV)

Cette rente mensuelle imposable est servie aux personnes de 65 ans ou plus.

Numéro de téléphone : 1 800 277-9914

[www1.servicecanada.gc.ca/fra/psr/sv/svtabmat.shtml](http://www1.servicecanada.gc.ca/fra/psr/sv/svtabmat.shtml)

### Supplément de revenu garanti (SRG)

Ce programme fournit une prestation mensuelle non imposable aux aînés à faible revenu qui touchent la rente de la Sécurité de la vieillesse. Numéro de téléphone : 1 800 277-9914

[www.rhdcc.gc.ca/fra/psr/pub/sv/srgprincipale.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/psr/pub/sv/srgprincipale.shtml)

### Allocation

L'Allocation est une prestation mensuelle pour les aînés à faible revenu (âgés de 60 à 64 ans) dont l'époux ou le conjoint de fait est admissible aux prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) ou les reçoit déjà. Numéro de téléphone : 1 800 277-9914

[www.rhdcc.gc.ca/fra/psr/pub/sv/afr/eligible.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/psr/pub/sv/afr/eligible.shtml)

### Logements adaptés : aînés autonomes (LAAA)

Ce programme offre une aide financière aux propriétaires de maisons et d'immeubles à logement pour y faire effectuer des adaptations mineures. Numéro de téléphone : 1 800 668-2642

[www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/prai/praifi\\_004.cfm](http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/prai/praifi_004.cfm)

## Programme d'allocation au survivant

Ce programme assure une prestation mensuelle non imposable aux veuves et veufs à faible revenu qui n'ont pas encore droit à la prestation de la Sécurité de la vieillesse. Numéro de téléphone : 1 800 255-4786

[www.rhdcc.gc.ca/fra/psr/pub/sv/alloccurv.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/psr/pub/sv/alloccurv.shtml)

## Prestations internationales

Vous pourriez avoir droit à des prestations d'aide sociale (rente) si vous ou votre époux ou conjoint décédé avez vécu ou travaillé dans un autre pays. Numéro de téléphone : 1 800 454-8731

[www.rhdcc.gc.ca/fra/psr/piae/prestintl.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/psr/piae/prestintl.shtml)

## Soins aux adultes

Ce programme aide les membres des Premières nations qui ont des limitations fonctionnelles liées à l'âge, à des problèmes de santé ou à un handicap, afin qu'ils puissent demeurer autonomes et vivre dans un lieu sûr et sain. Numéro de téléphone : 1 877 985-3999

[www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/pubs/services/\\_home-domicile/2008\\_assess-lit-exam-doc/01-introduction-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/pubs/services/_home-domicile/2008_assess-lit-exam-doc/01-introduction-fra.php)

BMO Groupe financier comprend que les aidants, qu'ils fassent leurs premières armes ou aient accumulé une longue expérience, portent un lourd fardeau. S'occuper d'un parent, d'un conjoint ou d'un enfant peut représenter une responsabilité non négligeable. Vous trouverez des listes de vérification et des renseignements supplémentaires en consultant les ressources figurant à l'adresse :

[www.bmonesbittburns.com/retraiteavotreimage/caringforfamily.asp](http://www.bmonesbittburns.com/retraiteavotreimage/caringforfamily.asp)

Il se peut que le coût des soins et les incidences financières à long terme de votre rôle d'aidant vous inquiètent. N'hésitez pas à parler avec votre professionnel en placement de BMO afin d'obtenir de l'aide à cet égard; vous veillerez ainsi à ce que ces incidences soient prises en compte dans votre plan financier.

<sup>MC/MD</sup> Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.  
<sup>MD</sup> Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

BMO Groupe financier met ces renseignements à votre disposition uniquement pour bien vous informer. Ces renseignements ne sont nullement destinés à remplacer les conseils d'un professionnel quant à la situation personnelle ou financière d'une personne donnée. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de BMO Groupe financier ou de ses filiales. Veuillez communiquer avec votre représentant de BMO Groupe financier pour obtenir des conseils au sujet de votre situation financière. Les renseignements contenus dans le présent document proviennent de sources que nous avons jugées fiables au moment de publier, mais nous n'en garantissons pas l'exactitude ni le caractère exhaustif. En outre, ces renseignements ont pu changer après la publication.